

Procédure de signature de la convention de stage

1. Se connecter sur IP Stage
 - a. Choisir le stage « projet professionnel et accompagnement vers l'entreprise »
 - b. Remplir en utilisant les menus déroulant quand c'est possible
2. Imprimer la convention en 3 exemplaires

Attention vous ne pouvez pas faire plus de 308 h de stage sur l'année !

Les étudiants effectuant leur stage dans un laboratoire de l'Université Lyon 2 (ex. Laboratoire d'Étude des Mécanismes Cognitifs)

3. Faire signer les conventions de stage en 3 exemplaires par l'encadrant et les signer vous-même
4. Apporter les 3 exemplaires de la convention au secrétariat de la formation à Mme Pinilla, accompagnées de votre attestation d'assurance de la responsabilité civile
5. Ces exemplaires feront un circuit de signature (tuteur de stage – moi-même, directrice de l'Institut de Psychologie, la présidente de l'Université Lyon 2)
6. Une fois les conventions signées par tout le monde, un mail vous sera envoyé et vous pourrez récupérer vos 2 exemplaires au secrétariat.

Attention le processus de signature est long, ainsi il faut apporter vos conventions au secrétariat dès que possible.

Les étudiants effectuant leur stage dans un laboratoire hors Université Lyon 2 (ex. ISC, CNRL)

1. Faire signer les conventions de stage en 3 exemplaires, par l'encadrant et les signer vous-même
2. Envoyer les 3 exemplaires de la convention au service administratif de l'Institution qui vous accueillera en stage (bien demander à votre encadrant, auprès de quelle personne les conventions doivent être envoyées)
3. Apporter les 3 exemplaires signés au secrétariat à Mme Pinilla pour la signature du : tuteur de stage – moi-même et la directrice de l'Institut de Psychologie
4. Une fois les conventions signées par tout le monde, un mail vous sera envoyé et vous pourrez récupérer vos 2 exemplaires au secrétariat.